

le Journal du Palais

Du 7 au 13 novembre 2022 - N° 4836

2€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (94^e année)

FORUMECO BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Le portrait du Journal du Palais

L'homme derrière les escargots

L'ancien directeur-général de la Chocolaterie de Bourgogne, alors sous pavillon espagnol, n'a pu se résoudre à voir disparaître cette société chère aux Dijonnais. Il l'a reprise cet été et a relancé la production des fameux escargots en chocolat. Page 16

Seniors

PapyHappy, le groupe de la SilverTech créé à Joigny vient de nouer un partenariat avec Senioriale, la filiale de Pierre & Vacances qui chapeaute une centaine de résidences et héberge plus de 7.000 seniors. L'idée est de proposer aux résidents un outil d'aide à la recherche d'une solution d'hébergement sur-mesure. Page 7

Le mécénat soutient deux projets en Saône-et-Loire

La Communauté urbaine Creusot Montceau ouvre l'écomusée Creusot Montceau au mécénat d'entreprise. Page 8

7 pages d'annonces légales
Lire les pages 9 à 15

Faciliter la labellisation des bâtiments durables



La démarche Bâtiments durables Bourgogne Franche-Comté (BDBFC) a été officiellement lancée lors du dixième Carrefour des collectivités locales à Besançon. Cette démarche, portée par l'association Terragilis avec le

soutien de l'association Pôle énergie et de l'Ademe, vise à aider les professionnels du bâtiment à s'approprier la certification et les outils d'évaluation de leurs projets. BDBFC accompagne ainsi les projets de constructions neuves et

de réhabilitations de logements collectifs, bâtiments tertiaires et établissements d'enseignement. Trois opérations pilotes sont en cours sur la région BFC : la réhabilitation d'un ensemble de bâtiments pour créer un tiers-lieu à Bré-

tigny en Côte-d'Or, celle d'une ancienne école à Tramayes en Saône-et-Loire pour accueillir le futur institut d'enseignement en milieu rural sur l'ESS et la refonte complète d'une crèche de 1.000 mètres carrés à Besançon. Page 6

SOS médecins ouvre un nouveau cabinet à Dijon

Au numéro 4 de la place Saint-Bernard à Dijon, un nouveau cabinet SOS médecins a ouvert ses portes depuis quelques semaines. Déjà très fréquenté, le lieu a étendu ses plages horaires et propose des consultations entre 10 h et 23 heures. Le docteur Emmanuel Barra, vice-président de SOS médecins Dijon

songe avec ses associés à ouvrir une troisième salle de consultation et à étendre encore les rendez-vous jusqu'à minuit. Une preuve de la désertification médicale qui touche non seulement les territoires ruraux, mais se constate aussi dans les zones urbaines ou péri-urbaines. Page 4

Une box spiritueux concoctée à Brétigny. Page 2

VISA
INGÉNIERIE

CONCEPTION & CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS

Contrat Unique :
Conception + Construction + Livraison

PRIX GARANTIS | DÉLAI GARANTIS | CLÉ EN MAIN

03 80 66 77 17
112 route de Dijon 21600 LONGVIC
www.visa-ingenierie.com

R 28302 - 4836 - 2€



CREER DEMAIN
— 2 JOURS POUR INNOVER —
4^e ÉDITION

30 NOV ET 1^{er} DÉC 2022
PALAIS DES CONGRÈS
DIJON (21)

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE, UN PUISSANT LEVIER POUR INNOVER !

aer

Construction. Après un an et demi de travaux, la démarche Bâtiments durables Bourgogne Franche-Comté (BDBFC) a été portée sur les fonts baptismaux le 13 octobre lors du dixième Carrefour des collectivités locales à Besançon.

Rendre plus efficiente la construction de bâtiments durables

L'amélioration de la qualité des opérations du secteur de l'aménagement et du bâtiment est un passage obligé pour réaliser la transition écologique. Née, il y a bientôt 15 ans en Provence Alpes Côte-d'Azur (PACA), de la volonté des professionnels locaux, la démarche Bâtiments durables (BD) s'efforce « de rendre un projet durable aussi simple qu'un projet conventionnel, tout en ne résumant pas sa performance environnementale à la technique ou à sa consommation d'énergie », explique Antonin Madeline, coordinateur de la démarche BDBFC pour l'association Terragilis qui porte ce dispositif avec le soutien du Pôle énergie et de l'Ademe. Cet outil a été créé, par et pour les professionnels. Nous sommes la cinquième région à le mettre en place. Chez nous, c'est le Pôle énergie qui a mené le travail de préfiguration et de déploiement, avant que Terragilis ne soit créée en avril 2021. Tout est parti du constat de la difficulté des professionnels à s'approprier les labels, certifications et outils d'évaluation. « En Bourgogne Franche-Comté, c'est moins de 1,5 % des surfaces de bâtiments tertiaires qui ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique ou environnementale entre 2007 et 2018 (contre 6 % en France), appuie Antonin Madeline. La Démarche bâtiments durables a ainsi été créée en 2019 pour être à la fois un outil d'évaluation des bâtiments et un dispositif d'accompagnement des porteurs



Assemblée générale 2022 de Terragilis.

de projets. Sa philosophie consiste à amener l'opération vers la meilleure version d'elle-même. Elle n'est ni un label, ni une certification de plus, mais avant tout une démarche qui vise à faire progresser les projets et les acteurs ».

BDBFC accompagne les projets de constructions neuves et de réhabilitations de logements collectifs, bâtiments tertiaires et établissements d'enseignement. Elle s'adresse aux maîtres d'ouvrage publics ou privés volontaires de la région. Ce dispositif repose sur le Système participatif garantie (SPG), véritable assurance-qualité ancrée localement, à travers lequel les professionnels de la filière (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises, experts...) ont défini collectivement ce qu'est un bâtiment durable, ainsi que l'ensemble de la démarche qualité à mettre en place la plus appropriée à leur territoire.

EXIGEANT AVEC LES PROJETS, BIENVEILLANT AVEC LES ACTEURS

Dans le détail, la démarche BDBFC s'articule autour de

trois piliers pour accompagner, évaluer et faire progresser le projet et ses acteurs. Les opérations sont ainsi examinées grâce à une grille d'évaluation, régulièrement remise à jour, de plus de 300 critères répartis sur sept thématiques qui prennent en compte l'ensemble des exigences du développement durable : territoire, site et biodiversité, ressources et matériaux, énergie, eau, confort et santé, solidaire-social et économie, gestion de projet et qui doivent toutes être obligatoirement traitées par le porteur de projet. « C'est un outil d'aide à la décision à la fois souple et évolutif en fonction des retours. Le porteur de projet n'est pas obligé de cocher les 300 points de la grille, mais il doit avoir un minimum de points par thématique. À lui de se fixer un objectif à atteindre en lien avec ses contraintes ». Un accompagnateur, professionnel de la maîtrise d'œuvre formé par Terragilis est intégré à l'équipe projet pour piloter la mise en place de la démarche et pousser

l'équipe vers le haut, la questionner, la sortir de sa zone de confort. « Terragilis agit également en soutien tout au long de l'opération, que ce soit sur la définition du niveau d'ambition ou l'inspiration de la grille », précise le coordinateur. Une fois la grille remplie, le projet passe en commission publique d'évaluation composée de professionnels reconnus et bénévoles, aux profils variés (maîtres d'ouvrages, architectes, ingénieurs, entreprises...). La commission donne des conseils pour améliorer l'opération et distribue des points de cohérence globale et des bonus innovation. Cette commission intervient lors de trois phases clés du chantier : en conception, à la livraison et après deux ans d'usage. « Ces commissions sont publiques : n'importe quel professionnel peut ainsi y participer. Ce dernier peut ainsi voir un confrère expliquer ses choix en lien avec ses contraintes et être évalué par ses pairs. Ces temps, dont le mot d'ordre est : exigeant avec les projets,



Institut de Tramayes, en Saône-et-Loire.

bienveillant avec les acteurs, sont de véritables espaces d'échange et d'apprentissage collectif avec des partages d'expériences concrets entre l'équipe projet, les membres de la commission, mais aussi le public qui peut poser des questions. Chaque démarche peut également s'appuyer sur les bonnes pratiques du collectif inter-régional et ses 850 projets représentant trois millions de mètres carrés et plus de 4.400 professionnels accompagnés », développe Antonin Madeline.

TROIS OPÉRATIONS PILOTES EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

En fonction du nombre de points obtenus par la grille d'évaluation et la commission, le projet obtient un niveau de reconnaissance de sa qualité écologique symbolisée par une médaille : bronze, argent et or. « Au-delà de la remise de médaille, l'objectif est avant tout de faire progresser toutes les opérations en les poussant plus loin sur des sujets souvent insuffisamment traités par les labels classiques comme la gestion de l'eau, la biodiversité, la gestion soutenable des res-

sources... », défend Antonin Madeline.

Trois opérations pilotes de la démarche BDBFC sont actuellement en place sur l'ensemble de la région. Il s'agit de la réhabilitation d'un ensemble de bâtiments composé d'une boulangerie et de logements communaux pour créer un tiers-lieu à Bretigny en Côte-d'Or, de la réhabilitation de l'ancienne école de Tramayes en Saône-et-Loire afin d'accueillir un institut d'enseignement supérieur en milieu rural sur l'économie sociale et solidaire, ainsi que de la refonte complète d'une crèche de 1.000 mètres carrés dans le quartier de Saint-Ferjeux à Besançon. « Grand Besançon Métropole et la ville de Besançon ont immédiatement adhéré à la démarche et ont souhaité faire partie des partenaires de Terragilis. Jean-Emmanuel Lafarge, élu en charge de la maîtrise d'énergie et du schéma directeur des écoles de la ville est ainsi le vice-président de notre association. »

FRÉDÉRIC CHEVALIER

Collectivité

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES VERTES : UNE FUSION RÉUSSIE.

Créée au 1er janvier 2017, la Communauté de communes des deux vallées vertes est le fruit de la fusion de trois anciennes communautés de communes. À dominante rurale, elle compte 54 communes pour 16.339 habitants sur un vaste territoire de 374 kilomètres carrés entre Montbéliard et Besançon. En un peu plus de quatre années, la communauté de communes s'est attachée à mettre en

œuvre ses compétences et à réaliser un important travail d'harmonisation de ces dernières. Toutefois, selon le rapport de la Chambre régionale des comptes Bourgogne Franche-Comté : « une vision du territoire et de son projet à moyen et longs termes mériterait toutefois d'être posée ». Les finances de la communauté laissent apparaître une augmentation des ressources qui, avec une maîtrise des dépenses, ont permis à l'établissement de redresser l'excédent brut d'exploitation et la capacité d'autofinancement nette depuis 2017. Les ressources financières du territoire restent toutefois limitées : le

niveau de richesse fiscale se situe en deçà des valeurs de référence et la communauté de communes devra approfondir l'optimisation du financement de ses investissements futurs en s'appuyant, comme elle en a manifesté l'intention, sur la construction d'un pacte financier et fiscal. Les compétences « eau » et « assainissement » ont fait l'objet d'un travail de fond en 2018 et en 2019 qui permet à la communauté de disposer au 1er janvier 2020 d'une connaissance précise et objective des réseaux et de leur état de fonctionnement et lui permettra d'assurer à terme la protection de la ressource en eau, enjeu

majeur dans un environnement de plus en plus soumis à des périodes de sécheresse aiguës.

Prix

LA VILLE DE BESANÇON REÇOIT LE DEUXIÈME PRIX VILLES DE MIEL.

Besançon qui accueillait les 12e Assises nationales de la biodiversité, s'est vue décerner le deuxième prix Villes de Miel, entre Clichy-la-Garenne (premier prix) et Nancy (troisième prix). Organisé chaque année par l'association Les Eco Maires, en partenariat avec l'UNAF, ce concours national permet à toute collectivité de présenter son miel local à un jury

de professionnels et d'amateurs présents aux Assises nationales de la biodiversité. Si les critères gustatifs, olfactifs et visuels sont pris en compte par le jury, ce dernier porte une attention particulière aux opérations de pédagogie et de sensibilisation qui sont mises en œuvre autour de la production du miel et de la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs sauvages. Durant cette édition, le jury a décrit le miel de la ville de Besançon comme un produit fruité et végétal, une pointe mentholée et une sucrosité forte, avec une dominance d'acacia ainsi qu'un mélange de tilleul et d'allanthe.

en bref